

Direction Technique

Agrément:

1. OBTENTION/RENOUVELLEMENT D'UN AGREMENT DE VENDEUR DES EQUIPEMENTS DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :
<https://bit.ly/3gbKUDt>
2. OBTENTION/RENOUVELLEMENT D'UN AGREMENT D'INSTALLATEUR DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/3g9CcWq>
3. OBTENTION/RENOUVELLEMENT D'UN AGREMENT DE LABORATOIRE D'ESSAIS ET DE MESURES DES EQUIPEMENTS DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/2X5pjoE>
4. SUSPENSION D'UN AGREMENT DE VENDEUR, LABORATOIRE D'ESSAIS ET MESURES OU D'INSTALLATEUR DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/2BIDzMQ>
5. RETRAIT D'UN AGREMENT D'INSTALLATEUR DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES ET DE LABORATOIRE D'ESSAIS ET MESURES DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :
<https://bit.ly/33gvLNN>

Homologation :

1. OBTENTION D'UNE ATTESTATION D'HOMOLOGATION DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :
<https://bit.ly/39CHhUQ>
2. OBTENTION D'UN ACTE D'HOMOLOGATION D'EQUIPEMENT DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/332Xpxr>
3. RETRAIT D'UNE ATTESTATION D'HOMOLOGATION DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :
<https://bit.ly/2PaaMUd>
4. OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'ADMISSION TEMPORAIRE D'EQUIPEMENT DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :
<https://bit.ly/3hP2Wvx>

Numérotation :

1. ATTRIBUTION DES RESSOURCES EN NUMEROTATION ET ADRESSAGE : <https://bit.ly/2P7DbKA>

2. **RETRAIT DE RESSOURCES EN NUMEROTATION ET ADRESSAGE :**
<https://bit.ly/3faRskt>

3. **RESERVATION DES RESSOURCES EN NUMEROTATION ;**
<https://bit.ly/332cX4r>

DIRECTION DE LA GESTION DES FREQUENCES

1. **PLANIFICATION DES BANDES DE FREQUENCES RADIOELECTRIQUES :**
<https://bit.ly/3f7mUjx>
2. **ASSIGNATION DES FREQUENCES RADIOELECTRIQUES :**
<https://bit.ly/3hLKHY5>
3. **MODIFICATION D'UN ACCORD D'ASSIGNATION DES FREQUENCES :**
<https://bit.ly/3hLKPqx>
4. **REVOCACTION D'UN ACCORD D'ASSIGNATION DES FREQUENCES :**
<https://bit.ly/3g9CyyX>
5. **RESILIATION D'UN ACCORD D'ASSIGNATION DES FREQUENCES :**
<https://bit.ly/39zxej4>

DIRECTION DES LICENCES, DE LA CONCURRENCE ET DE L'INTERCONNEXION

1. **OBTENTION/RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE DE PREMIERE CATEGORIE EN VUE DE L'ETABLISSEMENT ET DE L'EXPLOITATION DES RESEAUX ET/OU LA FOURNITURE DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :**
<https://bit.ly/3faJojN>
2. **OBTENTION/RENOUVELLEMENT D'UN RECEPISSE DE DECLARATION PREALABLE :** <https://bit.ly/2X7PwD7>
3. **OBTENTION D'UN RECEPISSE DE DECLARATION SIMPLE :**
<https://bit.ly/2CVnT9m>
4. **MODIFICATION D'UNE LICENCE DE PREMIERE / DEUXIEME CATEGORIE :** <https://bit.ly/3hHIM6T>
5. **ANNULATION D'UN RECEPISSE DE DECLARATION PREALABLE :**
<https://bit.ly/3jKWNCJ>
6. **ANNULATION D'UNE LICENCE :** <https://bit.ly/310sizS>
7. **REVOCACTION / RESILIATION D'UNE LICENCE :** <https://bit.ly/32Zs270>
8. **DEROGATION POUR LE DEPLOIEMENT D'UNE MICRO-STATION TERRIENNE TERMINALE OU D'UNE PETITE STATION TERRIENNE RACCORDEE A UNE STATION MAITRESSE CENTRALE INSTALLEE HORS DU CAMEROUN :** <https://bit.ly/2P6FHkA>
9. **OBTENTION /RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE DE DEUXIEME CATEGORIE EN VUE DE L'ETABLISSEMENT ET DE L'EXPLOITATION DE RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :** <https://bit.ly/3jOO2ac>

10. MODIFICATION D'UN RECEPISSE DE DECLARATION PREALABLE :
<https://bit.ly/309OPLv>
11. APPROBATION DES CATALOGUES D'INTERCONNEXION, D'ACCES ET DE PARTAGE DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/3f8cIHI>
12. VISA DES CONVENTIONS D'INTERCONNEXION ET D'ACCES ET DE PARTAGE DES INFRASTRUCTURES : <https://bit.ly/3gbuTNP>
13. DELIVRANCE DE L'AUTORISATION D'IMPLANTATION ET D'INSTALLATION DES PYLONES, DES MATS ET DES TOURS A USAGE DES TELECOMMUNICATIONS : <https://bit.ly/2PhAtmd>
14. DELIVRANCE DE L'AUTORISATION D'ETABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DES LIAISONS INTERURBAINES :
<https://bit.ly/3ga14gG>

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

1. CONCILIATION ENTRE OPERATEURS DU DOMAINE DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/332LaAT>
2. REGLEMENT DES DIFFERENDS ENTRE OPERATEURS DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :
<https://bit.ly/2DbUxDJ>
3. PROCEDURE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS DES CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS DES PRODUITS ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS : <https://bit.ly/337kuiu>
4. PROCEDURE DE SANCTION DES CONTREVENANTS AUX LOIS ET REGLEMENTS EN MATIERE DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : <https://bit.ly/2P6T3gK>

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT

1. RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL : <https://bit.ly/310lYZr>
2. RECRUTEMENT D'UN EXPATRIE : <https://bit.ly/2P8cG7O>

PROMOTIONS

1. AVANCEMENT D'ECHELON D'UN PERSONNEL :
<https://bit.ly/3faM4hl>
2. AVANCEMENT CATEGORIEL D'UN PERSONNEL :
<https://bit.ly/2D0DSmy>
3. RECLASSEMENT D'UN AGENT D'EXECUTION OU DE MAITRISE :
<https://bit.ly/2P49cDx>
4. AVANCEMENT D'ECHELON D'UN PERSONNEL :
<https://bit.ly/30TP5NO>
5. BONIFICATION D'ECHELON D'UN PERSONNEL :
<https://bit.ly/3f41804>

POSITIONS

1. NOTIFICATION DU CONGE ADMINISTRATIF :
<https://bit.ly/2P3ObRD>
2. CONGE MALADIE : <https://bit.ly/30W1Ebt>
3. CONGE DE MATERNITE : <https://bit.ly/2P3CYZd>
4. AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE : <https://bit.ly/2P6lw5a>
5. MISE EN DISPONIBILITÉ D'UN PERSONNEL : <https://bit.ly/3gehaWA>
6. PROLONGATION D'UNE MISE EN DISPONIBILITÉ :
<https://bit.ly/33haxiP>
7. FIN DE MISE EN DISPONIBILITÉ : <https://bit.ly/30d40DT>
8. MISE EN STAGE : <https://bit.ly/3hIZ2V9>
9. PROLONGATION DE STAGE : <https://bit.ly/309GOGc>
10. FIN DE STAGE : <https://bit.ly/2EuWPvj>
11. AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL :
<https://bit.ly/3f9Hy2H>

Discipline

1. AVERTISSEMENT ECRIT : <https://bit.ly/2BHvKTW>
2. BLÂME AVEC INSCRIPTION AU DOSSIER : <https://bit.ly/3jWwvxt>
3. LICENCIEMENT DUN AGENT D'UN PERSONNEL :
<https://bit.ly/2P2tk8T>
4. MISE À PIED DE UN (01) A HUIT (08) JOURS : <https://bit.ly/3g4MXsW>
5. RETARD A L'AVANCEMENT DE UN (01) A DEUX (02) ANS :
<https://bit.ly/3hPL3Nr>
6. LICENCIEMENT D'UN EXPATRIE : <https://bit.ly/2XmzSUL>

DIRECTION DES FINANCES ET DU PATRIMOINE

1. PAIEMENT D'UNE PRESTATION EXECUTEE PAR BON DE COMMANDE : <https://bit.ly/3fbyR7T>
2. PAIEMENT D'UNE PRESTATION EXECUTEE SUITE A UNE PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS : <https://bit.ly/2DjQ2qo>
3. PAIEMENT DES SALAIRES DES AGENTS : <https://bit.ly/39AI34w>
4. PAIEMENT PAR PROCEDURE DE DEBLOCAGE DES FONDS DES DEPENSES DE CELEBRATION D'UNE MANIFESTATION OFFICIELLE, SPORTIVE, SOCIALE OU CULTURELLE : <https://bit.ly/3fdjxaO>
5. PAIEMENT DES FRAIS FUNERAIRES : <https://bit.ly/30XOaMs>
6. PAIEMENT DES FRAIS DE MISSION : <https://bit.ly/2X6cGcY>
7. PAIEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT : <https://bit.ly/39IsSX1>
8. PAIEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT POUR DEPART EN CONGE ADMINISTRATIF : <https://bit.ly/2X0IEYf>
9. PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL : <https://bit.ly/3g8JoCd>
10. PAIEMENT DES FRAIS DE PROCEDURES JUDICIAIRES : <https://bit.ly/2X2D33p>
11. PAIEMENT DES BAUX : <https://bit.ly/2Eu539Y>
12. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT POUR MISSION : <https://bit.ly/308c2hb>
13. PAIEMENT DES FRAIS DE RELEVÉ : <https://bit.ly/3g4mGel>